

Le Conseil d'agglomération 2013-2017



Le Conseil d'agglomération est composé des maires des 11 communes de l'agglomération.

Dans sa nouvelle composition pour la législature 2013-2017, on trouve, de gauche à droite, Matteo Creti (maire de Rossemaison), Gérard Métille (Courrendlin), Gérald Marchand (Châtillon), Alain Guédat (Courroux), Pierre Kohler, président (Delémont), Pierre Morel (Soyhières), Michel Brahier (Val Terbi) et Christophe Riat (Develier). Manquent sur sur la photo: Jean-Louis Chételat (Courtételle), Vincent Eggenschwiler (Rebeuvelier) et Pierre-André Comte (Vellerat)

ITINÉRAIRE CYCLABLE COURRENDLIN - CHÂTILLON

A bicyclette ou à pied, en toute sécurité

Par **Denis Barthoulot**, responsable des pistes cyclables au Service des ponts et chaussées

La piste cyclable Courrendlin - Châtillon est inscrite en priorité 1 au réseau cyclable cantonal et a été retenue par la Confédération dans le cadre du projet d'agglomération de Delémont.

Les premières démarches et études ont débuté en 2001. Les variantes proposées au sud de la route communale reliant les deux localités n'ont pas abouti car peu attractives.

En décembre 2009, un mandat a été confié à un bureau d'études qui a permis de proposer un tracé au nord de la route communale.

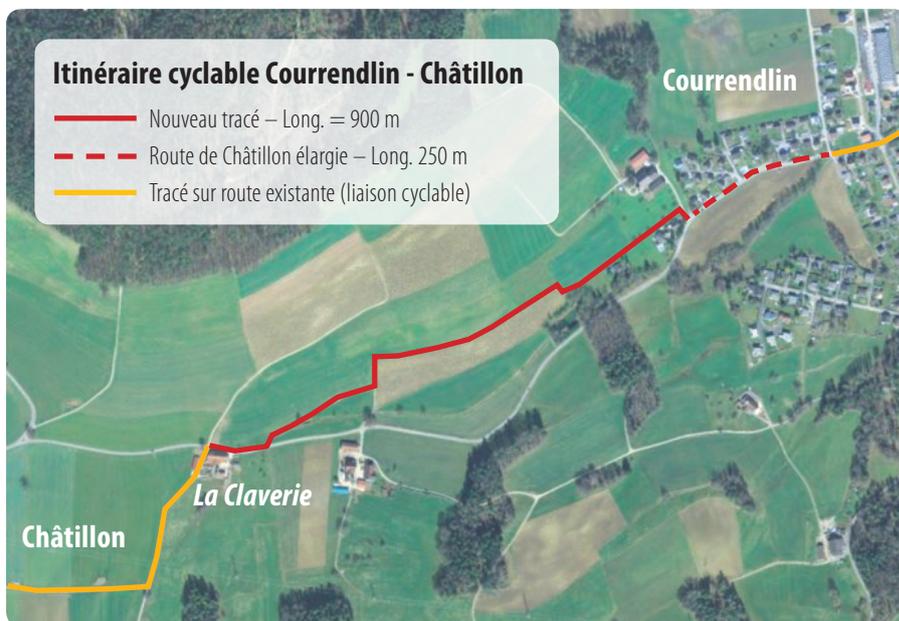
Une étroite collaboration avec tous les intervenants s'est révélée fructueuse et a permis de valider ce tracé.

En deux parties

Du point de vue technique, cet aménagement est constitué de deux parties distinctes.

La première, d'une longueur de 900 m, se situe entre la ferme de La Claverie et l'entrée ouest de Courrendlin et traverse les parcelles agricoles. Pour sa réalisation, une emprise de 3'900 m² est nécessaire. Un revêtement en enrobé bitumineux de 3 m de largeur offrira un bon confort de roulement aux deux-roues. Une restriction de la circulation motorisée sera mise en place, autorisant uniquement l'accès aux exploitants agricoles de ce secteur.

La traversée de la route communale, à l'ouest de La Claverie, sera sécurisée pour les deux-roues par la mise en place de deux éléments modérateurs de trafic placés sur la route. Cet aménagement permettra de réduire sensiblement les vitesses, régulièrement



excessives, enregistrées à cet endroit. Un élément similaire sera réalisé à l'entrée de Courrendlin.

La seconde partie, située à l'intérieur de Courrendlin, consiste en un élargissement de la route de Châtillon sur environ 250 m afin d'y aménager un trottoir mixte (en montant) et une bande cyclable dans le sens de la descente.

Fin des travaux à l'été 2014

Pour financer les travaux, devisés à environ 650'000 francs, un principe de participation a été défini entre les communes de Courrendlin et Châtillon, le Canton et la Confédération. Cette dernière subventionnera cet objet à hauteur de 170'000 francs.

Le début des travaux est prévu d'ici le second semestre 2013 et prévoit la réalisation du tronçon situé entre la ferme de La Claverie à Châtillon et l'entrée ouest de Courrendlin. Le solde, comprenant l'aménagement de la route de Châtillon dans le village de Courrendlin, sera terminé à l'été 2014 et permettra d'offrir un tracé sécurisé aux cyclistes, écoliers et autres randonneurs entre les deux villages.

Pour la suite, des études sont en cours pour améliorer la sécurité des deux-roues depuis Châtillon en direction de Courtételle et de Rossemaison.



Un projet très attendu

Le projet de piste cyclable entre Châtillon et Courrendlin est attendu depuis plus de dix ans par les habitants de Châtillon. Des questions ont souvent été posées quant à son avancement lors d'assemblées communales. La réalisation de la piste dans les mois à venir répond donc à une véritable demande de la population. Elle sera assurément utilisée par les cyclistes qui montent à Châtillon depuis Courrendlin car elle permettra aux cyclistes de se sentir en sécurité, à l'abri de la circulation automobile.

Cette nouvelle liaison cyclable sécurisée, qui comblera les cyclistes, en appelle une autre, pour relier directement Châtillon à Delémont via Rossemaison. En effet, la route étroite et sinueuse est fréquentée par des cars et des camions, et la cohabitation des cyclistes avec les automobilistes n'y est pas idéale. A ce propos, la réalisation de cette piste a été introduite dans la planification des mesures du projet d'agglomération de deuxième génération. Et l'on se réjouit de sa future réalisation.

Gérald Marchand, maire de Châtillon



Portrait de Courrendlin

Géographie

La commune de Courrendlin se situe dans la vallée de la Birse, dans le district de Delémont, à 4 km à vol d'oiseau au sud de la capitale jurassienne, à la sortie de la cluse de Choindez. Son territoire s'étend de la plaine de Delémont, au Montchaibeux et au Montchemin.

Le site industriel de Choindez fait également partie de la commune de Courrendlin.

Territoire

Superficie: 11.08 km²
Altitude moyenne: 440 m
Point culminant: 870 m (Rochers du Midi)

Armoiries

D'argent à un faucon d'azur grilleté et longé de gueules, sur mont de trois coupeaux de sinople.

Evolution du nom de la localité

866	Rendalana Corte
1179	Courrendlin
1184	Corrandlain ou Rellendorf
1285	Rennendorf

1438	Corrandelinim
1461	Curraldin ou Correndlin
1179	Courrendlin

Autorités communales

Le Conseil communal est composé de 6 membres et du Maire.

Différentes commissions communales complètent les Autorités.

Projets

- Dépôt public du nouveau plan d'aménagement local en février 2013 et mise en zone de 50 parcelles de terrains à bâtir pour la construction de maisons familiales et de locatifs;
- Agrandissement de la crèche-garderie en 2013;
- Construction de la piste cyclable «Courrendlin – Châtillon» en 2013,
- Construction de 100 nouveaux logements en 2013 et 2014;
- Aménagement de la traversée du village;
- Développement de petites entreprises.

Population

Le village compte à ce jour 2591 habitants, dont 1283 hommes et 1308 femmes.

Infrastructures

La localité offre de nombreuses infrastructures à sa population dont notamment une crèche-garderie/UAPE, des écoles enfantine, primaire et secondaire, deux halles de gymnastique et une place de sport, une piste de bicross, 3 courts de tennis refaits à neuf avec Club House ainsi qu'une résidence pour personnes âgées.

Entreprises et commerces

Les entreprises et commerces installés à Courrendlin offrent une vaste palette de prestations utiles dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Sociétés locales

Les sociétés du village animent la vie associative, sportive et culturelle du village. Elles proposent de nombreuses activités et accueillent avec plaisir de nouveaux membres. Chaque année, le 1^{er} week-end d'août a lieu la fête du village qui est animée par plusieurs sociétés et commerces locaux.

Curiosités

Tour historique

Située au centre du village, son origine reste inconnue. Le mystère demeure, malgré les recherches effectuées par différents historiens.

Pour certains, l'éloignement de l'ancienne église paroissiale expliquerait la présence de la Tour. Plus proche du centre du village,





elle aurait été construite afin d'appeler les fidèles à l'office ou encore afin de faire entendre le tocsin à tous les habitants.

Pour d'autres, elle constituerait le seul et unique vestige de l'ancien Château des nobles de Courrendlin.

On a aussi émis l'hypothèse qu'elle aurait pu servir de poste de douane entre la Prévôté et les Etats de l'évêque de Bâle ou encore qu'elle aurait fait office de geôle.

Beaucoup de questions restent sans réponse en ce qui concerne cette chapelle. Mais une chose est certaine: elle ne manque pas d'attirer les regards.

Rochers du Midi

Des pins aux formes étranges dominent la falaise des Rochers du Midi qui est le point culminant du village de Courrendlin (altitude 870 m).

Pour atteindre ce site, qui rappelle quelque peu la Provence, on monte depuis la rue du Bambois à la cabane de pique-nique des «Chaives-Vies».

En poursuivant sa route, on passe devant d'impressionnantes grottes avant d'atteindre le «Chemin de Houx». Ce sentier porte bien son nom, car du houx y pousse de part et d'autre.

Arrivés à la crête, on peut admirer une magnifique vue sur la Vallée de Delémont, les Gorges de Moutier et les montagnes alentours.

Les adeptes de pique-nique peuvent s'installer à proximité des quelques foyers existants pour y préparer une délicieuse grillade.

Chapelle St-Barthélémy

La Vieille Eglise St-Barthélémy est située au nord de Courrendlin, en direction de Courroux.

Mentionnée en 866 déjà, elle a été remaniée au

cours des siècles pour être abandonnée peu après 1750.

L'actuel édifice est le troisième bâti à cet endroit; il s'agit d'un monument de style roman, agrandi et transformé dans un style gothique tardif.

Dans le Jura, c'est le seul exemple de survivance d'une église primitive située à l'extérieur de la localité.

Des fouilles, une restauration et un nouveau mobilier ont été aménagés de 1975 à 1977.

Ce monument contient des fresques de haute valeur historique comme la pierre dite «Pierre de Saint Germain». Selon la légende, cette épaisse dalle de calcaire porterait les marques des genoux du martyr Saint Germain et aurait – paraît-il – guéri les rhumatismes des personnes qui s'y seraient agenouillées.



Evolution démographique

Evolution de la population de 1850 à 2012

Population	Suisses	Étrangers	Total
2012	2100	475	2575
2011	2127	458	2585
2010	2093	453	2546
2000	2097	371	2468
1990	2019	455	2474
1980	2120	346	2466
1970	2101	532	2633
1960			2418
1950			2199
1920			2009
1900			1908
1850			731

Pyramide des âges

Situation au 31.12.2011

Âges	Hommes	Femmes
00-09	146	153
10-19	157	169
20-29	179	143
30-39	148	170
40-49	227	207
50-59	160	145
60-69	150	138
70-79	74	100
80-89	33	58
90-99	4	22
100-	0	0
Totaux	1278	1308